

LES PECHEURS LEURS FAMILLES ET LES COPEPODES

Les pêcheurs et leurs familles :

La commission européenne des pêches, après consultation a annoncé que pour gérer la ressource il serait nécessaire de supprimer 28000 emplois et de casser un grand nombre de bateaux.

Historiquement, nous avons entendu des déclarations qui nous ont fait sourire voir éclater d'un rire franc dans un premier temps et mis en colère par la suite.

- Madame Bonino qui dit aux pêcheurs bretons d'aller mettre le poisson en boîte au lieu de le pêcher. En faisant cette déclaration, elle montrait sa méconnaissance culturelle du milieu. En effet traditionnellement, les emplois en usine appartenaient aux femmes. J'emploie le passé car bon nombre d'usines ont fermé dans notre région et les femmes ne trouvent plus guère de travail. Cette déclaration n'a pas été prise en compte, parce qu'elle se situait aux antipodes de notre quotidien.
- Madame Fraga nous a annoncé que, pour gérer la ressource il fallait privatiser à travers les QIT* Les réactions et diverses pressions ont mis en sommeil ce projet (en sommeil seulement) En effet, bon nombre de chercheurs sont sur cette position et le font entendre dans les médias. Ces QIT ont été perçus comme une **privatisation de la mer, qui est un bien commun.**

Dans le livre Vert il est précisé que la politique européenne des pêches est en échec depuis dix ans.

Monsieur Fischler a consulté largement. Toutes les personnes intéressées pouvaient participer à des consultations qui se sont déroulées sur le territoire européen. Les pêcheurs ont été réellement peu nombreux à ces rendez-vous, excusez-les, ils étaient en mer ! Certaines de leurs compagnes ont essayé de les remplacer. Les femmes qui sont les premiers relais humains et économiques à terre des marins en mer.

Quand les propositions de la commission sont sorties, l'incompréhension la plus totale sur les mesures qui annonçaient notre disparition a vu le jour.

Nous avons déjà tellement « donné » à l'Europe !

La liste des bateaux détruits nous paraissait suffisamment longue ! Les ports ont été de plus en plus fragilisés par la baisse du nombre de bateaux ainsi que la vitalité des économies littorales

Comme femme de marin, commerce pêche, écologiste et personne fortement impliquée dans le milieu associatif de femmes de pêcheurs et conchyliculteurs artisans, je constate que les tentatives de gestion des ressources halieutiques, qui sont nécessaires bien évidemment,

mettent en place une politique économique de plus en plus libérale.

Les propositions de casse de bateaux et l'absence de subventions pour les constructions neuves accentuera la concentration déjà bien entamée dans les mains de quelques-uns.

L'installation de jeunes pêcheurs indépendants ne sera plus possible. Nous voyons actuellement des pêcheurs acheter des navires anciens avec les risques pour la **sécurité** que cela entraîne.

Casser les bateaux, mettre 28000 pêcheurs au chômage où en retraite anticipée, c'est méconnaître les divers régimes sociaux des pays européens. Un marin au chômage, à la retraite anticipée rencontre des difficultés importantes pour vivre tout simplement. Qu'il soit pêcheur à Ancône ou au Guilvinec, cette politique européenne qui le condamne n'est pas supportable. Je vous parle évidemment des marins travaillant dans les entreprises de pêches artisanales, secteur que je connais mieux.

Ces hommes et ces femmes sont des acteurs économiques, s'il s'agit de micro économies elles sont **indispensables** pour les territoires littoraux.

Ils et elles sont aussi des animateurs du littoral avec leurs cultures et leurs savoirs.

Les aides accordées pour la casse des bateaux concerneront uniquement les propriétaires des bateaux.

Quelles aides pour les équipages ?

Quelles aides pour les hommes et les femmes de la filière qui perdront leur emploi ?

Un pêcheur en mer = 2 à 5 emplois à terre.

Comment rentabiliser une criée mise aux normes à la demande de l'Europe avec un nombre de bateaux fortement diminué ?

Je constate une absence de prise en compte des impacts tant en amont qu'en aval sur les emplois.

Les pêcheurs sont responsables de la sur-pêche dit-on.

Donnez à un pêcheur la possibilité de pêcher moins en lui payant un prix décent tenant compte de la réalité économique européenne pour sa pêche, il n'hésitera pas à pêcher moins !

Ex : Que répondre à un marin pêcheur côtier qui rentre avec une belle pêche de merlu du jour et qui vend sa pêche au prix retrait alors qu'on lui dit que ce merlu est en danger ?

Lorsque sa pêche est en concurrence avec celles venant du pillage en règle des mers et des océans des pays pauvres, son poisson ne se vend pas.

Les populations pauvres ne peuvent plus acheter de poissons. Il est trop cher !

Les pavillons de complaisance et divers pavillons bis pour la pêche des états européens ont montré que, s'ils étaient « efficaces » économiquement, ils n'excellaient pas dans les domaines des effectifs, du social et de la sécurité.

Les marins des pays tiers, sur ces bateaux, bénéficient rarement de contrats équivalents à ceux en vigueur dans les différents pays européens.

Les pêcheurs ne sont pas les seuls à prélever sur les ressources et il serait important d'étudier l'impact de la pêche de loisir.

Le nombre de bateaux de plaisance augmente régulièrement et certains comportements ne sont plus tolérables.

UNE PÊCHE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT oui mais

Nous avons vu au fil des années des arrêts de type de pêche.

Les prises de dauphins dans les filets maillants dérivants pêchant le thon ont entraîné l'arrêt de cette pêche.

Quel est le bilan de cette affaire ? D'autres types de pêche très prédatrices déjà existantes se sont développés et ont pris le relais ! et la qualité des thons débarqués n'est pas la même.

Préserver la diversité des espèces est nécessaire mais je constate que certaines espèces sont plus populaires que d'autres.

Je voudrais aujourd'hui être l'avocate des copépodes.

La chaîne de la vie dans les mers et les océans commence à être connue.

Le plus petit est mangé par le plus gros et une écrasante majorité de poissons et crustacés passent à une période ou une autre de leur vie, dans les eaux littorales.

La diminution de la ressource provient aussi du mauvais état des milieux.

Les copépodes, crustacés microscopiques, qui se trouvent au deuxième étage de la chaîne alimentaire montrent des signes de faiblesse (pourcentage inquiétant de malformation) qui devraient nous inquiéter.

Ces animaux perturbés par les pollutions diverses et croissantes des océans sont un maillon aussi vital que les autres dans la chaîne alimentaire.

Quelles mesures la commission compte prendre pour les protéger et donc par là-même préserver le renouvellement des ressources halieutiques.

Les pollutions représentent un risque aussi important que la sur-pêche que l'on met en avant.

La contamination des écosystèmes est dangereuse pour les copépodes mais aussi pour l'homme.

L'exemple de la dioxines dans les graisses des poissons montre que c'est le cycle global de l'eau qui est atteint. Si rien n'est fait, cela pourrait s'avérer un risque aussi grand pour la filière pêche que la sur exploitation des ressources.

Sans la dérogation concernant les normes admissibles, combien de pêcheurs de la Baltique au chômage.

Ne prendre que le paramètre ressource en occultant les autres est très réducteur. Il est nécessaire d'avoir une approche globale. Gérer uniquement à travers les pêcheurs est réducteur et je vous donne rendez-vous dans dix ans.

Bruxelles 18 septembre 2002

Michèle PENDELIEVRE Roch Izella 29120 TREMEOCTel/fax : 02 98 66 04 58

Mel : michelle.pendelievre@wanadoo.fr